

Gel du point d'indice et entorse au dialogue social

publié le 30 juin 2017 à 16h55 par Uffa-CFDT

La Cour des comptes a, jeudi 29 juin, remis au Premier ministre l'audit des finances publiques incluant son rapport annuel sur la situation et les perspectives des finances publiques.



La Cour préconise un effort d'économies sans précédent afin de respecter la trajectoire du Programme de stabilité. Une partie non négligeable des mesures visent les agents publics et notamment le gel du point d'indice.

Le soir même, Gérard Darmanin, ministre de l'Action et des comptes publics mais aussi en charge de la Fonction publique, invité du journal de 20 heures de France 2, a annoncé qu'il n'y « *aura par exemple pas d'augmentation du point d'indice pour les agents publics. Ces mesures d'économie éviteront les hausses d'impôt* ». Le lendemain matin, interviewé par Jean-Jacques Bourdin sur RMC, le ministre précise que la valeur du point n'augmentera pas en 2018.

La CFDT Fonctions publiques s'est dite choquée. Encore une fois, les agents publics sont considérés comme simple variable d'ajustement budgétaire, comme une charge, jamais comme une force pour des politiques qui font société, jamais comme une richesse.

En effet, les agents publics méritent mieux que le gel de la valeur du point qui a déjà engendré plusieurs années de perte de pouvoir d'achat entre 2010 et 2016. Pour la CFDT, leurs compétences et leur investissement au travail pour le bénéfice de tous doivent être mieux reconnus.

La méthode utilisée par le gouvernement est d'autant plus choquante que, le 23 mai, le ministre a annoncé à la CFDT, et aux autres organisations syndicales, la tenue d'un rendez-vous salarial en 2017, sans prendre aucun engagement sur une nouvelle hausse de la valeur du point pour 2017. Cela pouvait laisser entrevoir de possibles discussions sur l'année 2018. Le ministre vient là de clore la discussion sur ce point avant même que se tienne le rendez-vous salarial.

La situation des agents publics sera tendue en matière salariale, d'autant que la hausse de la CSG au 1^{er} janvier 2018 aura elle-aussi un impact négatif sur le montant des rémunérations.

La CFDT Fonctions publiques appelle très rapidement à ce que la construction d'un agenda social à la hauteur des enjeux de la période soit engagée, qui soit le signe de la reconnaissance qu'attendent les cinq millions d'agents publics : leur travail et leurs missions doivent être reconnus, y compris par leurs perspectives de carrière. Le travail engagé grâce au protocole sur les parcours, les carrières et les rémunérations (PPCR) doit donc se poursuivre.

C'est en ce sens que la CFDT s'exprimera dès ses prochaines rencontres avec le ministre.

[Le rapport de la Cour des comptes](#)

[La rencontre de la CFDT avec Gérald Darmanin du 23 mai](#)

UFFA-CFDT

UNION DES FÉDÉRATIONS DE FONCTIONNAIRES ET ASSIMILÉS
47-49 avenue Simon Bolivar
75950 Paris cedex 19